REGLEMENT TRAIL DES ECOLIERS DE CHAMPDIEU



L'association du Sou des écoles organise le dimanche 4 mars 2018 au départ de Champdieu une course nature de 11km et un trail de 21 km. Cette année, peu de modification des parcours, l'organisation souhaite conserver une alternance de monotraces en sous-bois, de petites vallées encaissées et de traces ouvertes spécialement pour l'occasion...dans le plus pur esprit trail. A l'arrivée, un plat chaud sera servi dans le cadre grandiose du Prieuré. Le Trail des Ecoliers, « il a tout d'un grand mais en plus petit ».

<u>Parcours</u>: Cette course comprendra 2 distances : 21 km (départ 9h) et 11km (départ 9h30). Les dénivelés positifs seront respectivement de 1000 et 400m.

Le départ et l'arrivée se feront devant le prieuré de Champdieu.

Le parcours sera balisé par de la rubalise et par du fléchage.

Le profil est disponible sur le site : www.traildesecolierschampdieu.com

Cette course fait partie du Challenge Loire Forez (avec les courses Les 3 chapelles, Le Vizézy et le Chalmatrail)

Inscriptions:

L'inscription peut se faire de 3 manières :

- <u>Par logicourse</u>: depuis le site internet: page « inscription. » ou sur <u>www.logicourse.fr</u> jusqu'au jeudi 2 mars minuit
- Par courrier jusqu'au lundi 26 février à l'adresse suivante (cachet de la poste faisant foi):

Sou des écoles Joindre le bulletin d'inscription dûment rempli , une Mairie de Champdieu photocopie de la licence ou un certificat médical daté de moins de un an au 4 mars 2018 et le règlement correspondant.

- Sur place :

Samedi 3 mars au prieuré de 14h à 17h

<u>Le jour de la course</u>. jusqu'à 8h30 (sous réserve des places disponibles et sous réserve de la validité du certificat médical).

Les 11 km sont ouverts aux athlètes à partir de cadet(te) (2002 et avant).

Les 21km sont ouverts aux athlètes à partir de junior (2000 et avant).

Tarifs	11 km	21 km
Inscription préalable (internet / papier)	12€	16€
Inscription sur place	15€	19€

Chèques à libeller à l'ordre de : sou des écoles de Champdieu

Licence / Certificat médical :

Au regard de l'article L.231-2-1 du code du sport les participants devront :

- être titulaire d'une licence Athlé compétition, d'une licence athlé entreprise, d'une licence athlé running, ou d'un pass running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme.
- Ou titulaire d'une licence sportive en cours de validité délivrée par une fédération uniquement agréée et sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.

- être titulaire d'une licence délivrée par la fédération française de triathlon, la fédération française de course d'orientation ou de la fédération française de pentathlon moderne.
- Ou titulaire d'une licence délivrée par l'Unss ou l'Ugsel et dans la mesure où ils sont valablement engagés par l'établissement scolaire ou l'association sportive.
- Ou pour les autres participants, être titulaire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme ou de la **course à pied en compétition** datant de moins d'un an ou sa photocopie.

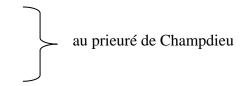
Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. Aucun autre document ne sera accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

Horaires et accueils:

Retraits des dossards

le samedi 3 mars de 14h00 à 17h

le jour de la course à partir de 7h et jusqu'à 30 mins avant le départ de chaque course.



Ravitaillements:

Sur le 11km : 1 ravitaillement Sur le 21km : 2 ravitaillements.

Plat chaud offert à tous les participants à l'arrivée.

Classements, résultats et récompenses:

Produit régionaux, Coupes.

Pour les 2 courses les 3 premiers au scratch homme et femme.

Le premier cadet, junior-espoir, senior et master1, M2, M3 et M4 homme et femme sans cumul.

Sécurité:

Les secours seront assurés par un service de secours et un médecin qui sera positionné à l'arrivée. Des signaleurs bénévoles seront présents tout au long de la course et seront en contact avec l'organisation.

Assurance:

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance individuelle/accidents. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Modification et annulation

L'organisation se réserve le droit, en cas d'évènement climatique ou toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des coureurs, de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents ne puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Engagement contractuel

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.

L'inscription implique aussi l'acceptation du droit à l'image de photos prises lors de cette manifestation.

